



Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024-2025 sont ouvertes pour les enfants nés en 2021 et les nouveaux habitants.

Merci de vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé de l'enfant
- D'un justificatif de domicile
- Du certificat de radiation si votre enfant est déjà inscrit dans un autre établissement